



Numéro 24 - 7 octobre 2022

Mise à jour du guide pratique de la DGCL sur l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire

La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) a récemment publié son guide pratique actualisé et complété des attributions de compensation (AC), élaboré en 2017 et précédemment mis à jour en 2019. Ce document comprend désormais une partie concernant les dotations de solidarité communautaire.

Vous avez la possibilité de consulter ce guide depuis l'hyperlien suivant :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/documentation-de-la-dgcl>

Pour rappel, l'AC est le principal flux financier entre les communes et EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle assure la neutralité budgétaire des transferts de charge et de compétences entre l'intercommunalité et les communes membres. Elle correspond, schématiquement, à la différence entre la fiscalité économique et les compétences transférées par les communes aux EPCI à FPU.

Ce guide pratique revu et mis à jour comporte les principaux ajouts suivants :

- en premier lieu, il répond à de nouvelles questions relatives au fonctionnement de l'AC définie à l'article 1609 *nonies* C du Code général des impôts, modifié par l'article 32 de la loi n°2019-1461 du 7 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et le II de l'article 197 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 ;
- en second lieu, il décrit les modalités d'institution et de répartition de la dotation de solidarité communautaire, telles qu'issues des réformes adoptées par l'article 256 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 et le I de l'article 197 de la loi de finances pour 2022.